

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/128

S/13837

13 mars 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
Point 50 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE  
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ  
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-quatrième année

Lettre datée du 10 mars 1980, adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du  
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie de la note datée du 8 mars 1980, adressée par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine (annexe I) et une copie de la déclaration, datée du 8 mars 1980, du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam sur la cessation unilatérale par la partie chinoise de la deuxième série de pourparlers entre le Viet Nam et la Chine (annexe II), et je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et des annexes jointes, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

<sup>x</sup> A/35/50.

ANNEXE I

NOTE

adressée au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine et a l'honneur de faire connaître comme suit ses vues sur la note de ce dernier, en date du 6 mars 1980 :

1. Désireuse de régler rapidement les questions séparant le Viet Nam de la Chine, de restaurer la longue amitié entre les deux peuples et de normaliser les relations entre les deux Etats, la délégation du Gouvernement vietnamien, dès la première session des pourparlers entre le Viet Nam et la Chine, a présenté une proposition en trois points intitulée "Principes fondamentaux et contenu d'un règlement en trois points des problèmes concernant les relations entre les deux pays". La situation dans la zone frontalière étant devenue du fait de la Chine de plus en plus grave et tendue, le Viet Nam a proposé à plusieurs reprises que les deux parties examinent immédiatement les mesures à prendre d'urgence en vue d'assurer la paix et la stabilité, et a proposé des initiatives pratiques et constructives à cette fin. Pour tenir compte de la position des deux parties et permettre aux pourparlers de progresser, la délégation vietnamienne s'est déclarée à maintes reprises prête à examiner tout problème concernant les relations entre les deux pays que soulèverait la partie chinoise, afin que les deux parties puissent alternativement évoquer les problèmes qui les préoccupent et échanger leurs points de vue lors de chaque session. L'opinion publique mondiale s'est félicitée de ces propositions raisonnables et logiques et a hautement apprécié la bonne volonté de la partie vietnamienne.

Mais la partie chinoise s'est cantonnée dans une position erronée et a adopté une attitude dépourvue de toute bonne volonté. Depuis le début des pourparlers, elle a essayé, par tous les moyens, de transformer les négociations bilatérales visant à résoudre les problèmes qui se posent dans les relations entre les deux pays en un forum où seraient examinés les problèmes d'un pays tiers, et elle s'est immiscée avec arrogance dans les relations justes et légitimes entre le Viet Nam et le Kampuchea et entre le Viet Nam et le Laos, faisant de cette ingérence la condition préalable de tout progrès des négociations. La partie chinoise a obstinément essayé d'imposer à la partie vietnamienne sa position en huit points, dans laquelle se manifeste sa politique expansionniste et hégémonique de grande puissance, et elle s'est constamment refusée à examiner les problèmes présentés par la partie vietnamienne. La partie chinoise a profité des négociations pour coordonner avec les impérialistes sa campagne de calomnies contre le Viet Nam. En même temps, elle a intensifié ses activités militaires, en violation de l'intégrité territoriale du Viet Nam, suscitant une tension constante le long de la frontière entre les deux pays, tout en se livrant à des préparatifs intensifs et en menaçant continuellement le Viet Nam d'une nouvelle guerre d'agression.

Il semblerait que la partie chinoise participe aux pourparlers, non dans le but de normaliser les relations entre les deux pays, mais afin de tromper l'opinion publique et de couvrir ses visées et ses manoeuvres contre le Viet Nam créant ainsi une situation tendue et instable en Indochine et en Asie du Sud-Est.

2. Après s'être efforcée pendant des mois de prolonger les intervalles entre les sessions, la partie chinoise décide maintenant unilatéralement de mettre fin à la deuxième série de pourparlers. La partie vietnamienne rejette totalement les déformations, calomnies et prétextes que la partie chinoise a invoqués pour suspendre les négociations.

Le Gouvernement et le peuple vietnamiens ont réaffirmé maintes fois qu'ils sont décidés à défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays, tout en poursuivant une politique visant à résoudre par la négociation tous les problèmes entre le Viet Nam et la Chine. La partie vietnamienne souhaite toujours l'élargissement des négociations sino-vietnamiennes. Si la partie chinoise adopte comme la partie vietnamienne une attitude sérieuse, les deux parties pourraient entamer la troisième série de pourparlers en mars ou en avril. Mais si la partie chinoise n'y est pas disposée, la partie vietnamienne accepte la proposition chinoise, tendant à ce que la troisième série se tienne dans le courant de la deuxième moitié de 1980 à Hanoi, et elle propose que les deux parties ouvrent la première session de la troisième série le 15 juillet 1980. La partie vietnamienne serait reconnaissante à la partie chinoise de bien vouloir lui adresser une réponse prompte, par l'intermédiaire des ambassades du Viet Nam et de la Chine.

Hanoi, le 8 mars 1980

## ANNEXE II

### DECLARATION

du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam sur la cessation unilatérale par la partie chinoise de la deuxième série de pourparlers entre le Viet Nam et la Chine

Le 6 mars 1980, le Ministère des affaires étrangères de la Chine a envoyé au Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam une note mettant unilatéralement fin à la deuxième série de pourparlers au niveau des Vice-Ministres des affaires étrangères qui se déroulait à Beijing et renvoyant la troisième série de pourparlers au second semestre de 1980 à Hanoi. Cela constitue une nouvelle preuve d'où il ressort que, poursuivant sa politique expansionniste et hégémonique de grande puissance, la partie chinoise n'est nullement disposée à poursuivre des pourparlers sérieux en vue de résoudre les problèmes qui se posent dans les relations entre le Viet Nam et la Chine.

Après l'échec retentissant, en février 1979, de sa guerre d'agression contre le Viet Nam, que le monde entier a condamnée, la partie chinoise a dû engager des négociations avec la partie vietnamienne, mais elle a continué depuis lors à accélérer ses préparatifs de guerre et à lancer des provocations armées contre les frontières terrestres, l'espace aérien et les eaux territoriales du Viet Nam et elle a multiplié ses menaces belliqueuses de "donner une deuxième leçon au Viet Nam". La partie chinoise a également essayé de s'opposer à la cause révolutionnaire des peuples du Kampuchea et du Laos, de saboter le bloc unitaire des trois pays de l'Indochine, de semer la division entre ces trois pays et leurs voisins et de compromettre la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

A la table de négociation, la partie chinoise esquive toujours les propositions justes et raisonnables du Viet Nam et refuse de discuter les mesures urgentes suggérées par le Viet Nam en vue d'assurer la paix et la stabilité le long des frontières communes et de restaurer des relations normales entre les deux pays. Au cours des pourparlers, elle tente constamment d'imposer sa position de grande puissance et des conditions préalables, en exigeant du Viet Nam qu'il abandonne sa ligne indépendante et souveraine et renonce à sa souveraineté sur les îles Hoang Sa (Paracels) et Truong Sa (Spratley). Elle s'entête à vouloir régler les problèmes de pays tiers lors de ces pourparlers bilatéraux.

N'ayant pas réussi à forcer le Viet Nam à accepter des bases aussi déraisonnables, la partie chinoise s'est servie de toutes sortes de prétextes sans fondement pour prolonger les intervalles entre les sessions et mettre, en définitive, unilatéralement fin à la deuxième série de pourparlers, en renvoyant la troisième série à une date indéterminée au cours du second semestre de 1980.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam rejette résolument toutes les déformations et calomnies de la partie chinoise ainsi que les prétextes injustifiés dont elle se sert pour prolonger et saboter les pourparlers. La vérité est que les autorités chinoises n'ont pas le moindre désir de régler pacifiquement les différends existant entre les deux pays et qu'elles poursuivent une politique de menace de guerre tendant à affaiblir et à annexer le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea et à réaliser ainsi une politique d'expansion en Asie du Sud-Est. Une autre mesure prise par la partie chinoise dans sa tentative de saboter les pourparlers entre les deux pays est étroitement liée au renforcement de sa collusion avec les impérialistes des Etats-Unis et d'autres forces impérialistes et réactionnaires en vue de créer des foyers de tension dans le monde, d'accélérer la course aux armements, de s'ingérer dans les affaires internes d'autres pays, de saboter l'indépendance et la souveraineté d'autres nations et de menacer la paix et la sécurité des pays du monde entier.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et le peuple vietnamien sont déterminés à sauvegarder leur indépendance, leur souveraineté, leur sécurité et leur intégrité territoriale, sont profondément attachés à la longue amitié qui lie les peuples vietnamien et chinois et souhaitent poursuivre et faire progresser les pourparlers entre les deux pays. C'est pourquoi la partie vietnamienne est d'avis que la troisième série de pourparlers pourrait commencer en mars ou avril 1980 à Hanoi. Cependant, si la partie chinoise n'est pas prête le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam propose que la troisième série de pourparlers s'ouvre le 15 juillet 1980 à Hanoi.

L'attitude sérieuse et raisonnable de la partie vietnamienne exposée ci-dessus ne peut que bénéficier de la sympathie et de l'appui de l'opinion publique éprise de paix du monde entier. Si la partie chinoise refuse de répondre de manière positive aux propositions raisonnables de la partie vietnamienne et si elle retarde et sabote délibérément les négociations, elle n'échappera pas aux protestations du peuple chinois ni à la condamnation de l'opinion publique mondiale. Toutes les manœuvres de la partie chinoise dirigées contre le peuple vietnamien et destinées à créer des foyers de tension en Indochine et en Asie du Sud-Est seront déjouées.

Hanoi, le 8 mars 1980